

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021/2022

Date de convocation : 22 mars 2022

Présidence de : Hervé Boisson Floc'h

Quorum : 16

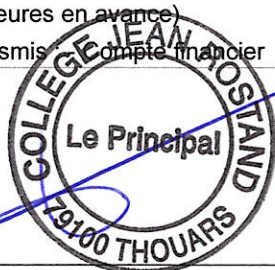
Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N° 4
Monsieur Boisson Floc'h ouvre la séance à 18H00				
Motion lue par les représentants des enseignants : Poste d'aide laboratoire				
Quorum atteint : 20 Présents				
1. Désignation d'un secrétaire de séance				
Marie-Christine Bonneau-Darmagnac et Richard Rabin				
2. Adoption du précédent PV de CA				
VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSENTION : 0				
'Ordre du Jour				
Adoption PV Conseil d'administration Jeudi 25 Novembre 2021				
I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE				
1.1 Epreuve orale du DNB				
1.2 Certification des compétences numérique par PIX				
1.3 Ev@lang				
1.4 évaluation de l'établissement				
II FONCTIONNEMENT GENERAL				
2.1. informations commission permanente questions relatives à l'hygiène, à la santé ou à la sécurité				
2.2 Délégation adjoint-gestionnaire				
III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE				
3.1. Compte financier				
3.2. prélèvement sur fond de roulement				
3.3. DBM (décisions budgétaires modificatives) pour vote				
3.4. DBM pour information				
Questions diverses (48 Heures en avance)				
Documents annexes transmis : Compte financier				

### Signatures

Le Président  
H BOISSON-FLOC'H



La Secrétaire

**Motion :**

**Les enseignants de Sciences Expérimentales du collège Jean Rostand, tiennent à porter à la connaissance du CA, par la lecture et l'inscription au Procès verbal du CA de leur motion, leurs très vives inquiétudes face à l'absence d'un personnel de laboratoire à la prochaine rentrée.**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous faire part d'une situation qui nous inquiète.

En effet, madame HOUTEKINS Nelly, personnel technique de laboratoire, en poste partagé au collège Jean Rostand et au collège Marie de la Tour d'Auvergne, a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2021.

Dans un premier temps, le rectorat nous a informé qu'aucun remplaçant ne serait désigné jusqu'à la fin de l'année scolaire. Par contre, le poste devait passer au mouvement pour la prochaine rentrée.

Nous vous avons déjà fait part de nos inquiétudes lors du CA du 10 février 2022.

Or, le 11 mars, notre principal a reçu un message l'informant que lors du Comité Technique Académique du mardi 15 mars, il serait proposé la suppression du demi poste de Personnel de laboratoire au sein de notre établissement pour la rentrée 2022.

C'est pourquoi l'absence d'un personnel de laboratoire à la prochaine rentrée scolaire nous préoccupe vivement.

En effet, Madame HOUTEKINS effectuait un minimum de 20 heures par semaine dans notre établissement. Ses missions étaient multiples : assistance à la préparation des TP auprès des professeurs, préparation du matériel expérimental avec mise en place et enlèvement du matériel scientifique dans les salles et mise en sécurité des postes de travail, entretien courant du matériel ainsi que sa réparation, tenue du cahier de laboratoire, gestion des stocks et suivi de commandes, mise en sécurité des lieux et évacuation des déchets.

Cela représente donc une lourde charge de travail qu'il nous est difficile d'assumer en plus des nôtres. Depuis son départ, nous remarquons que les temps de récréation et de pause méridienne qui nous permettaient d'échanger avec nos collègues sur des points pédagogiques sont désormais utilisés dans la préparation des manipulations, le rangement et le nettoyage du matériel. Avec cette charge supplémentaire, il nous sera plus que difficile de proposer aux élèves autant d'activités expérimentales que les années précédentes afin de satisfaire aux exigences du BO et de contribuer à l'attractivité des enseignements scientifiques pour susciter le plaisir d'apprendre et de pratiquer ces disciplines.

De plus, notre établissement a la particularité d'être classé REP et d'avoir une section EGPA (Enseignement Général et Professionnel Adaptée), la section la plus importante du département. Le maintien du poste de personnel technique de laboratoire au sein de notre établissement est donc essentiel. Susciter le plaisir d'apprendre et de pratiquer ces disciplines par les activités expérimentales est primordial. D'autre part, le grand nombre d'élèves implique une lourde charge de suivi, d'évaluations et nous ne voudrions pas renoncer à offrir à nos élèves une pratique expérimentale régulière et de qualité.

Au sein de notre établissement, les 6 professeurs en Physique-Chimie et en S.V.T, sont en charge de 24 classes sur les 4 niveaux (soit environ 504 élèves). Jusqu'à la fin de l'année, 3 enseignants seulement vont recevoir une HSE chacun pour la gestion du laboratoire. Ceci est loin de compenser les 20 heures effectuées par Mme HOUTEKINS. Par ailleurs, les enseignants en EGPA n'ont droit à aucune heure supplémentaire pour la gestion du laboratoire.

En conséquence, nous nous inquiétons pour la rentrée prochaine et nous demandons le maintien du poste de personnel de laboratoire.

En vous remerciant de prendre en compte nos inquiétudes et nos contraintes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de notre considération distinguée.

Mme Edwige CROMBEZ, professeur de Physique-Chimie en EGPA  
Mme Mathilde VINA, professeur de Physique-Chimie en EGPA  
Mme Ludivine MICHENEAU, professeur de Physique-Chimie  
M Yannick BLANC, professeur de SVT en EGPA  
Mme Emilie BEAUMONT, professeur de SVT  
Mme Sonia SOUCHET, professeur de SVT

### 1.1 Epreuve orale du DNB

Oral Blanc : 23 Mars

Durée de l'épreuve : **15 minutes**

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter **l'un des objets d'étude** qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement **d'histoire des arts**, ou l'un des **projets** qu'il a menés au cours des **enseignements pratiques interdisciplinaires** du cycle 4 ou **dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle)** qu'il a suivi.

- Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.
- Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe (sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats) mais sont évalués individuellement.
- L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes). Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe ; chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle. L'épreuve est notée sur 100 points (Maîtrise de l'expression orale (50 points), maîtrise du sujet présente (50 points))

#### **Le calendrier des épreuves**

- Pour les candidats scolaires en établissement, l'**épreuve orale** est organisée dans l'établissement entre le 15 avril et le dernier jour des épreuves écrites.

Date : le mercredi 15 Juin 2022

### 1.2 Certification des compétences numérique par PIX

**Une plateforme pour tester et valider ses compétences numériques, la plateforme Pix** permet à chaque élève **d'évaluer son niveau et d'améliorer sa maîtrise du numérique**, accompagné par ses enseignants, en classe ou à distance. Grâce à des exercices pédagogiques et personnalisés, conçus sous la forme de défis ludiques ancrés dans le monde réel, l'élève est amené à manipuler des fichiers et des données, enquêter sur le web, résoudre des problèmes techniques ou encore répondre à des questions de culture numérique.

- La certification Pix est reconnue par l'Etat et par le monde professionnel, en France et en Europe. Elle constitue un atout pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.
- Il évalue les **16 compétences attendues du Cadre de référence des compétences numériques, dans 5 domaines d'activité** sur huit niveaux de maîtrise :
- Information et données ; Communication et collaboration en ligne ; Création de contenus ; Protection et sécurité ; Environnement technique.
- L'élève construit progressivement son profil Pix. Chaque de troisième s'est déjà connecté une première fois à la plateforme PIX depuis le collège. Il doit poursuivre de façon autonome son parcours à la maison ou au collège.
- **La certification sera passée au sein de l'établissement.**

La certification des **élèves de 3e**, obligatoire cette année scolaire 2021-2022, se déroulera **du 7 mars au 27 mai 2022**.

Initialement 5 Mai / mais DNB Blanc placé au 9 et 10 mai / 19 Mai proposé.

- L'épreuve de certification dure 1h45 et se déroule dans l'établissement scolaire de l'élève.
- L'épreuve de certification contient 3 questions pour chacune des compétences travaillées par élève.
- Les élèves devront donc répondre à un nombre de questions compris entre 15 et 48, suivant leur avancement sur leur profil Pix (5 à 16 compétences travaillées). Pour obtenir sa Certification Pix, un élève/apprenant doit obtenir à minima 5 compétences de niveau 1.

Pix est un élément important dans la scolarité des élèves car la certification peut se mettre sur un CV. La première certification se passe en 3<sup>e</sup>.

### 1.3 Ev@lang

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports met en œuvre un plan d'action, dit « Plan langues vivantes », dont l'objectif est que les élèves maîtrisent mieux les langues étrangères, dans ce cadre est créé un test de positionnement numérique en anglais en classe de troisième, « Ev@lang collège ». À l'issue du test, une fiche de résultats est délivrée aux élèves les positionnant sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues(CECRL).

Ev@lang collège est un test en ligne et adaptatif, c'est-à-dire que les questions qui lui sont proposées sont de niveau inférieur, égal ou supérieur au niveau des questions précédentes selon son taux de réussite. Ce test a donc une durée variable en fonction du niveau de compétence de l'élève (30 minutes en moyenne).

Chaque test est unique car les questions sont tirées aléatoirement dans une banque de questions.

Ev@lang collège est composé uniquement de questions à choix multiples : un support, une seule question par support et 4 choix de réponse dont une seule bonne réponse.

Les différentes épreuves du test permettent de positionner les élèves selon leurs niveaux de compétence du niveau A1 au niveau B1 du CECRL en :

- compréhension de l'oral ;
- compréhension de l'écrit
- grammaire et lexicque

Ces points sont informatifs pour l'ensemble des membres du CA

#### **1.4 évaluation de l'établissement**

L'évaluation des établissements les aide à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser eux-mêmes leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur parcours, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action.

3 évaluateurs sont venus au collège les 14 et 15 mars.

L'évaluation externe s'appuie sur l'auto-évaluation et en constitue un prolongement par le croisement des regards qu'elle construit, celui des acteurs de terrain engagés et celui des observateurs extérieurs. L'évaluation externe éclaire, complète l'auto-évaluation menée par l'ensemble de la communauté éducative.

-Auto-évaluation a eu lieu en octobre-novembre 2021

-Evaluation Externe 14 et 15 mars avec restitution le 03 mai à 13h

-Nouveau projet d'établissement juin à septembre 2022 qui s'appuiera sur l'auto-évaluation et l'évaluation externe.

M Boisson-Floc'h invite l'ensemble des membres du CA à assister à la restitution de l'évaluation.

## **RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL**

### **2.1.informations commission permanente questions relatives à l'hygiène, à la santé ou à la sécurité**

Une commission permanente a eu lieu mardi 22 mars 2022 à 17h30 avec la mise à jour du PPMS

Consignes de sécurité (PPMS risques majeurs). Pour Jean Rostand, en fonction des situations, il y a plusieurs lieux de confinement ; Le réfectoire est l'un des lieux de confinement (400 personnes peuvent être accueillies). Un exercice de confinement est prévu mais pour le moment, il est important d'attendre que les courbes de contamination de la pandémie redescendent.

Mallettes de sécurité : ce sont des équipements obligatoires en cas de PPMS risques majeurs avec confinements. M Rabin a provisionné pour 7000 € pour pouvoir réaliser l'achat de ces mallettes de sécurité qui doivent contenir un certain nombre d'éléments (couverture d'urgence, eau, biscuits, radios, jeux, ...)

Protocole sanitaire : nous sommes passés en niveau 1 du protocole sanitaire. Les élèves et les personnels de l'établissement ne sont plus tenus de porter le masque suite à l'annonce du premier ministre.

Les enseignants ont pu retrouver leur salle de classe.

- Sortie et voyage scolaire:

club aéro sortie ENSMA-Futuroscope avec le budget prévu.

Pas de questions sur l'ensemble de ces questions traitées en commission permanente.

### **2.2 Délégation adjoint-gestionnaire**

Le chef d'établissement peut déléguer une partie de la signature pour un montant maximum. Il n'y a pas de montant pour les factures qui concernent le SRH. Pour les autres services, le montant maximum est de 800 €

M Boisson-Floc'h remercie Virginie Bernard qui a assuré la suppléance de M Le Corre depuis le 3 janvier 2022.

Le CA vote la délégation à M Richard Rabin, adjoint gestionnaire depuis le 1er mars 2022

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 abstention : 0

**3.1. Compte financier**

18h11-Mme Nicaud prend la parole afin de présenter le rapport conjoint de l'ordonnateur et du comptable relatif au compte financier de l'établissement pour l'exercice 2021.

Elle introduit en définissant le compte financier (COFI) comme une image de la santé financière de l'établissement au regard de son activité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

A ce titre Mme NICAUD précise que le collègue Jean Rostand est en « bonne santé financière » et qu'il a été bien géré durant cette année 2021.

Pour rappel, le budget de l'établissement est composé de trois grands services : service généraux, services spéciaux et les opérations en capital.

L'analyse du COFI est présentée par service.

Le service AP (Activité pédagogique) :

Le poste de dépenses le plus important est celui des dépenses de fonctionnement pédagogique. La faible part relative aux sorties pédagogiques s'explique par le ralentissement des sorties lié au contexte sanitaire. Ce service présente un résultat positif de 15124.44€.

Le service VE (Vie de l'élève) :

Pour ce service les recettes sont égales aux dépenses. Les aides versées aux familles s'élèvent à 12000 €.

Le service ALO (administration et logistique) :

L'établissement enregistre un résultat brut, pour ce service de - 88008 €. Après déduction des amortissements et neutralisation, le résultat net de ce service set de -61 077. Les prélèvements sur fonds de roulement expliquent cette différence entre recettes et dépenses.

Madame Nicaud précise que ce fonctionnement est « normal et sans anomalies ». Elle met en avant la forte hausse des dépenses de viabilisation enregistrée entre 2020 et 2021.

Le SRH (service restauration et hébergement) :

Le service SRH enregistre un résultat positif de 6 988.33 €, qui retombe dans les fonds de réserves.

Les dépenses ont donc été inférieures aux recettes. Aucun prélèvement sur fonds de roulement n'a été nécessaire pour terminer l'année pour le SRH. Un DBM négative à même été réalisée afin de d'enregistrer le résultat positif, ce qui permet également de constater de la bonne gestion du SRH.

A ce titre, M BOISSON tient à féliciter devant le CA, les agents territoriaux, Mme Magalie Monrouzeau et M Frederic Rousseau pour leur investissement et leur travail quotidien, sans lesquels de tels résultats ne seraient pas atteints, notamment en termes de maîtrise des couts (pour la préparation des repas), et pour les très bons résultats en termes d'approvisionnement local et bio.

SNB (bourses) :

Pour ce service les recettes sont égales aux dépenses.

Madame Nicaud félicite le travail des secrétariats de direction et de gestion pour leur travail auprès des familles afin de monter les dossiers de bourses.

Service OPC (opération en capital) :

En 2021, les crédits ouverts au budget pour le service OPC étaient importants, mais finalement peu ont été réalisés. Ceci s'explique par la prévision d'achat d'un minibus qui n'a finalement pas été réalisée, et par la commande de casiers qui n'ont pas été mandatée sur l'exercice 2021. Ce sont tout de même 25267.63€ qui ont été investis en 2021.

Analyse financière du COFI 2021 :

Le résultat brut est de - 62 355.84€.

Le fonds de roulement 2021 est de 161 838.98€, auquel on peut soustraire notamment les créances douteuses ou encore les stocks, afin d'obtenir un fonds de roulement disponible de 131 506.81€.

La trésorerie est de 269 513 .89€

Madame Nicaud conclue que l'établissement se porte bien, avec 127 jours de fonds de roulement et 212 jours de trésorerie.

Le fonctionnement de 2021 est semblable à ceux des années pré-Covid.

---

Elle félicite enfin l'établissement pour son travail en matière de recouvrement de créances puisque les créances contentieuses sont en baisse constante depuis plusieurs années et elles s'élèvent en 2021, à 67.60€.

**1 – Le CA adopte-t-il le compte financier ?**

**Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

**2 – Le CA affecte-t-il le résultat de 50555 ?**

**Votants 20 : Pour 20 Contre : 0 Abstention : 0**

**3.2. Prélèvement sur fond de roulement**

**Objet :** Prélever 57 200 € sur les fonds de roulement

OPC 38500	Financer l'achat de 13 casiers Achat d'un véhicule (minibus)
ALO 13850€	Achat d'équipements nécessaires au PPMS et mobilier Achat d'un RAC pour réaménager la salle d'archivage au secrétariat Achat de 2 chaises pour secrétariat Gestion des déchets (redevance spéciale 2021 : extourne insuffisante) Achat de plaques et pavés LED Lampes de vidéos projecteurs 2 Charriots Entretien véhicules et essence
SRH 5050 €	Achat de vaisselles pour les cuisines Paiement de la facture pour le lave vaisselle des cuisines Intervention de la société Voilard

Les dépenses prévues doivent permettre d'épurer les montants de la taxe d'apprentissage.

L'achat d'un mini bus constitue la part la plus importante de la somme. Ce dernier sera financé par le prélèvement sur fonds de roulement et par la taxe d'apprentissage.

La facture des casiers élèves doit également être prélevée sur les fonds de roulement car les casiers n'ont été livrés qu'en 2022 et non pas 2021 comme prévu.

Un certain nombre de dépenses d'équipement et réparation sont prévues. Il est notamment nécessaire de réinjecter de l'argent pour faire face aux dépenses liées au parc automobile (essence, contrôles techniques, entretien des véhicules ...)

Le lave vaisselle du collège a été changé par le Conseil départemental. Le collège doit participer au financement de cet achat, à hauteur de 5% soit 2000€.

La Société Voilard : intervention sur les hottes, la facture est de 2500 €.

**Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

**3.3. DBM (décisions budgétaires modificatives) pour vote**

Objet: Voter la répartition des reliquats de crédits globalisés.

Il reste actuellement 5 641.65 € de reliquats des années précédentes, disponibles pour 3 postes de dépenses:

- achat de carnets de correspondance,
- droits de reprographie,
- manuels scolaires.

Il convient donc de déterminer la répartition de ce reliquat sur les 3 postes de dépense et de valider la DBM correspondante, afin de permettre l'utilisation de ces crédits

Proposition de répartition faite au conseil d'administration :

Répartition des reliquats de crédits globalisés	Montant	%
Manuels scolaires	4513,31	80
Carnets de correspondance	564,17	10
Droits de reprographie	564,17	10
Total	5641,65	100

**Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

### 3.4. DBM pour information

Ouverture de crédits au budget 2022, des reliquats de subventions des exercices précédents.

Ouvertures de crédits		
Service	Type subvention	Montant du reliquat
VE	fonds social	2569,58
	fonds d'aide aux familles	-685
AP	Subvention Eclaire	500
	Parcours excellence	1965
	subvention projet d'établissement	525
	PAE	4457,5
	Taxe apprentissage	16892,45
	Activité artistiques et culturelles	2009,58
OPC	amélioration des conditions de travail	3552,96
Total		31787,07

Question diverses ( à déposer 48 heures en amont)



#### IV - QUESTIONS DIVERSES

Information du CA: Travaux urgents Collège Jean Rostand suite

**L'état général des logements de fonction** : Le rectorat a demandé combien de logements de fonction sont vacants (accueil de réfugiés) ; Seuls deux sont en mesure d'accueillir des personnes sur les 4 vacants.

Mme Esther Mahiet-Lucas, conseillère départementale, précise que si les logements de fonction étaient occupés pour un accueil de réfugiés, les huisseries des logements pourraient rapidement être changées.

**Le plafond filtrant de la restauration scolaire** : problème avec l'armoire électrique. Le contacteur reste bloqué maintenant . M Rabin a rencontré M Daniélou. Le problème est remonté aux services du département. M Rabin va remonter l'historique des problèmes. Aujourd'hui, il y a un problème de sécurité pour les agents du collège, il y a potentiellement un risque d'incendie également.

La commission de sécurité aura lieu en décembre prochain, le dysfonctionnement de cette armoire électrique peut aboutir à un avis défavorable de cette commission.

**La grande chaudière ne fonctionne toujours pas.**

**Remplacement du portail des fournisseurs** : Mise en place d'un portail électrique, c'est une bonne nouvelle saluée par le chef d'établissement qui facilitera le fonctionnement de l'accueil du collège

**Questions pour le conseil départemental posées au précédent CA resté sans réponses**

**Chauffage sur l'aile technologie.** Les professeurs de technologie demandent une étude pour baisser les plafonds de façon à avoir des volumes moins importants à chauffer. La question du système de chauffage se pose également.

**Les agents de la collectivité territoriale une du collège font demande d'entretien avec les services départementaux.**

L'équipe d'agents est très performante. 9 agents sur 13 font une demande de mutation pour plusieurs raisons :

- Salaires inférieurs à ceux de la Région
- Thouars éloignée de Niort et des services RH

L'entretien de l'établissement dépend du travail des agents qui sont en poste depuis longtemps. Jean Rostand est l'un des collèges les mieux entretenus du département. Les agents ont des compétences en interne qui permettent de faire fonctionner l'établissement de manière optimale. L'équipe est dynamique sur tous les domaines. Les agents sont satisfaits de leurs conditions de travail mais déplorent le manque de dialogue avec les ressources humaines. Toutes ces raisons font que les agents font une demande d'entretien auprès du service RH du département. Puisque cette demande n'a pas été prise en compte suite au précédent CA, M Boisson-Floc'h principal fera un courrier à la présidente du département. Les représentants des enseignants sont solidaires de la demande des agents

#### **Nouvelles questions diverses**

**Demande des agents du Conseil départemental qui interpellent le département pour demander s'ils peuvent participer à l'encadrement de certaines sorties scolaires**

Réponse étonnée de Mme Mahiet-Lucas élue départementale car les agents ont des emplois du temps bien remplis au collège mais elle n'a pas d'avis arrêté sur la question. Pour le collège, cela peut être important pour que les agents aient une relation différente avec les agents : sur une sortie, on peut partager davantage.

La question sera posée par Mme Mahiet-Lucas.

**Le club égalité filles-garçons du collège d'interpelle le département, pour discuter de la mise en place de distributeurs de protections hygiéniques**

Le département n'a jamais eu ce type de demande en réponse de Mme Mahiet-Lucas élue départementale. Cela peut être un sujet.

M. Le principal évoque que le département est donc interrogé lors de ce Conseil d'administration en qualité de sa charge de la politique de l'action sociale.

M. Le principal clôture le CA à 20H05